

LE ROMAN D'AMOUR DE LA "REUNION" DE LA BRETAGNE A LA FRANCE : UN ROMAN D'HORREUR.

La guerre d'invasion de la Bretagne par la France : 1487- 1491.

Cours de rééducation pour agrégés et docteurs en histoire;

I - Dans mon enfance, on apprenait à l'école de la République – très sommairement d'ailleurs, car on n'osait pas entrer dans les détails – que la réunion de la Bretagne et de la France fut un mariage d'amour. Mon professeur d'histoire, Louis le Corre, lui même infecté par le mensonge, y avait cru. Je le crus aussi : j'avais quatorze ans, et j'étais innocent.

Quelques « auteurs » diffusent encore cette stupidité. Par exemple Martin-Chauffier, rédacteur en chef de Paris match, dans une interview à ABP en 2008. Kerhervé, Minois, Croix, et quelques autres ex-célébrités de l'histoire bretonne, écrivent encore que la Bretagne n'a jamais été indépendante au moyen-âge, et qu'elle fit toujours partie de la France. Il y a à peine quelques mois, le docteur et agrégé Didier Le Fur, auteur d'un minable pamphlet publié chez Guénégaud en 2003 sur Anne de Bretagne a répété devant plusieurs micros cette ânerie; les voila ruinés définitivement : ils l'ont cherché.

Notre éminent compatriote, le grand Ernest Renan, dont les travaux sur la Nation sont connus dans le monde entier, a écrit que la recherche historique – lorsqu'elle est honnête – est de nature à bouleverser des édifices que l'on croyait indestructibles, tant ils ont été ficelés par des mensonges et des tabous abjects.

Jeunes Bretons, qui avez été trompés par tous – y compris par vos « agrégés » et vos « docteurs » en histoire, par vos députés et par vos sénateurs -, lisez : vous allez comprendre ce que fut ce roman d'amour : **un roman d'horreur.**

1488 : LE ROI CHARLES VIII ORDONNE L'INVASION DE LA BRETAGNE ET SA DESTRUCTION. LE TEXTE LE PLUS TERRIFIANT DE LA « REUNION » DE LA BRETAGNE A LA FRANCE, pays démasqué d'une manière définitive.

L'acte de nomination de la Trémoille à la tête des armées françaises est le document le plus important de cette interminable guerre d'invasion et de destruction de la Bretagne, de 1487 à 1491, et sans doute de l'histoire de notre pays.

Notre duchesse, à l'issue de cette guerre, en 1491, alors âgée de quatorze ans, fut capturée comme un bovidé par un lasso, et, déjà mariée à Maximilien d'Autriche, futur Empereur, fut violée à Langeais par un autre homme, le roi très chrétien, Charles VIII.

Le pape Alexandre VI eut le courage, en plein consistoire, à Rome, de déclarer quelques années plus tard **que ce mariage était inexistant, comme contraire aux lois canoniques, et que les enfants nés et à naître de cette union étaient des bâtards.** Ce qui était la vérité.

Même aujourd'hui, les principaux aspects de cette invasion sont inconnus pour nombre d'historiens. Certains « auteurs » en sont restés à la légende que la « réunion » de la Bretagne à la France fut ... un mariage d'amour !

La nomination de la Trémoille à la tête des armées d'invasion, est le premier document important qui, sous la signature du roi de France et de plusieurs hauts personnages de son conseil, révèle les intentions des Français, et les moyens, contraires au droit, à la morale et aux lois divines, qui vont être mis en œuvre pour détruire la Bretagne. Cet acte officiel, destiné à rester secret, mais authentifié par les signatures qui y figurent, définit tout de ce que va être cette guerre atroce : son but réel, les moyens colossaux qui vont être mis en œuvre, la férocité avec laquelle la conquête va être conduite à son terme. Plus encore : l'hypocrisie et les mensonges qui vont servir de moyens au souverain ennemi et à sa sœur, la dame de Beaujeu, pour la conduire, en essayant de faire croire que la France se conforme au droit, et qu'elle œuvre pour rechercher la paix !

Le 11 mars 1488, par lettres patentes, Charles VIII nomme Louis de la Trémoille lieutenant général des armées d'invasion, c'est à dire commandant en chef. Ce document majeur pour le

rétablissement de la vérité de notre histoire, est signé par le roi, par les gens de son conseil, après délibération de celui-ci, sous le contrôle de la dame de Beaujeu ; les principaux signataires sont le sieur de Beaujeu, beau-frère de Charles VIII, l'archevêque de Bordeaux, l'amiral de Graille, ministre de la guerre, le comte d'Angoulême (le futur père de François Ier), le seigneur du Fou.

II - Le poitevin Louis de la Témouille, comte de Benon, vicomte de Thouars, est un jeune seigneur réputé courageux et bon stratège, suffisamment puissant, déjà, pour que la dame de